

Ville de Clichy-la-Garenne

Audit financier de la délégation de service public

Distribution de chauffage urbain

Contrôle des comptes 2008

NOVEMBRE 2009

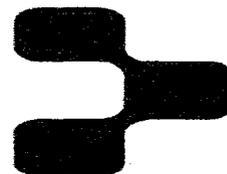


TABLE DES MATIERES

SYNTHESE GENERALE.....	5
INTRODUCTION	10
METHODOLOGIE DE L'ANALYSE	12
1. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS ASSIGNES A LA MISSION D'AUDIT.....	12
2. LES OBJECTIFS DU CONTROLE FINANCIER.....	13
3. METHODOLOGIE	14
ANALYSE DU BILAN SOCIAL DE LA SDCC.....	15
1. ANALYSE DE L'ACTIF.....	15
1.1. ACTIF IMMOBILISE.....	15
1.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	15
1.1.2. Les immobilisations financières.....	20
1.1.3. Synthèse de l'Actif Immobilisé.....	21
1.2. ACTIF CIRCULANT	21
1.2.1. Les stocks et en-cours	21
1.2.2. Les créances.....	21
1.2.3. Les disponibilités	23
1.2.4. Les charges constatées d'avance.....	23
1.2.5. Synthèse de l'Actif Circulant	23
1.3. COMPTE COURANT SOCIETE MERE	24
1.4. COMPTE DE REGULARISATION	24
1.5. SYNTHESE ACTIF.....	24
2. ANALYSE DU PASSIF	25
2.1. RESSOURCES PERMANENTES	25
2.1.1. Les capitaux propres.....	25
2.1.2. Autres fonds propres.....	25
2.1.3. Provisions pour risques et charges.....	26
2.1.4. Dettes financières	26
2.2. PASSIF CIRCULANT.....	27
2.2.1. Dettes circulantes	27
2.2.2. Produits constatés d'avance	27
2.3. COMPTE COURANT SOCIETE MERE.....	27
2.4. COMPTE DE REGULARISATION	28
2.5. SYNTHESE PASSIF.....	28
3. ANALYSE FINANCIERE DE LA SDCC.....	29
3.1. ANALYSE STRUCTURELLE	29
3.1.1. Analyse du Fonds de Roulement.....	29
3.1.2. Analyse du Besoin en Fonds de Roulement.....	30
3.1.3. Analyse de la situation de Trésorerie	30
3.2. DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT.....	31
ANALYSE DE LA GESTION DES QUOTAS CARBONE PAR LA SDCC	32

ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION DE LA SDCC	34
1. ANALYSE DES PRODUITS D'EXPLOITATION	34
1.1. ANALYSE DES PRODUITS LIES A LA VENTE DE CHALEUR.....	34
1.1.1. <i>Rappel du dispositif contractuel</i>	34
1.1.2. <i>Analyse du prix moyen de la chaleur</i>	35
1.1.3. <i>Vente de chaleur R1</i>	36
1.1.4. <i>Abonnement R2</i>	36
1.2. PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	36
1.3. VENTE DE CHALEUR ELYO	37
1.3.1. <i>Rappel du dispositif contractuel</i>	37
1.3.2. <i>Evolution des ventes d'énergie à Elyo</i>	38
1.4. LOCATION COMPTEURS	39
1.5. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	39
1.6. GESTION DES QUOTAS DE CO2	39
1.6.1. <i>Produits quotas CO2</i>	39
1.6.2. <i>Restitution quotas CO2 consommés</i>	39
2. ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION	40
2.1. CHARGES DE COMBUSTIBLE	40
2.1.1. <i>Consommation de gaz</i>	40
2.1.2. <i>Consommation de fioul</i>	41
2.1.3. <i>Consommation de chaleur - Achat CPCU</i>	41
2.1.4. <i>Variation du stock de combustible</i>	42
2.2. CHARGES D'EXPLOITATION	43
2.2.1. <i>Sous-traitance</i>	43
2.2.2. <i>Amortissements</i>	44
2.2.3. <i>Redevance Ville</i>	44
2.2.4. <i>Personnel</i>	45
2.2.5. <i>Energie</i>	45
2.2.6. <i>Consommables, pièces de rechange - Outillages</i>	46
2.2.7. <i>Assurances</i>	46
2.2.8. <i>Véhicule</i>	46
2.2.9. <i>Transports</i>	46
2.2.10. <i>Impôts & taxes (hors IS)</i>	46
2.2.11. <i>Autres charges location et entretien</i>	48
2.2.12. <i>Honoraires - Poste de télécommunication, télésurveillance - Informatique - Publicité - Frais de locaux - Frais de bureau - Missions & réceptions</i>	48
2.2.13. <i>Gestion des quotas CO₂</i>	48
2.2.14. <i>Autres charges études - Autres charges de gestion courante - Services bancaires et assimilés - Divers - Reprise provisions sur compte client</i>	48
2.3. CHARGES GER.....	49
2.3.1. <i>Dépenses P3</i>	49
2.3.2. <i>Dotations GER</i>	50
2.3.3. <i>Reprises GER</i>	50
2.4. FRAIS GENERAUX	50
2.4.1. <i>Assistance technique</i>	50
2.4.2. <i>Autres postes</i>	51
3. ANALYSE DES RESULTATS	52
3.1. ANALYSE DU RESULTAT D'EXPLOITATION.....	52
3.2. ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER	53
3.3. ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	54
3.4. ANALYSE DU RESULTAT NET	54

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT	55
1. ANALYSE DES PRODUITS D'EXPLOITATION	55
1.1. LE CHIFFRE D'AFFAIRES NET : PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET DE SERVICES	55
1.1.1. <i>La production de biens</i>	55
1.1.2. <i>La production de services</i>	55
1.2. PRODUCTION IMMOBILISEE	56
1.3. REPRISE SUR PROVISIONS	56
1.4. LES AUTRES PRODUITS	56
2. ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION	57
2.1. ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	57
2.2. VARIATION DE STOCK DE MATIERES PREMIERES	57
2.3. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	57
2.4. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	57
2.5. SALAIRES ET TRAITEMENTS	58
2.6. CHARGES SOCIALES	58
2.7. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	58
2.8. DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	58
2.9. DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	58
2.10. AUTRES CHARGES	58
3. ANALYSE DES RESULTATS	59
3.1. ANALYSE DU RESULTAT D'EXPLOITATION	59
3.2. ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER	60
3.3. ANALYSE DU RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	61
3.4. ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	62
3.5. ANALYSE DU RESULTAT NET	62
 COMPARAISON DES RESULTATS DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE ET DE LA COMPTABILITE SOCIALE	 63
 ANALYSE DU COMPTE RENDU FINANCIER	 64
 DEMANDE DE COMPLEMENTS D'INFORMATION A LA SDCC	 66

SYNTHESE GENERALE

La synthèse proposée ci-dessous reprend les principaux résultats de l'audit financier de la Société de Distribution de Chaleur de Clichy (SDCC) relatif au contrat de concession du service public de production, transport et distribution de chaleur sur une partie de son territoire :

- **Un prix moyen de la chaleur très élevé sur la période d'observation**

Le prix de la chaleur s'élève à **90,65 € HT/ MWh en 2008** contre **79,69 € HT/MWh en 2007**.

Pour information, il ressort des études menées par l'Association AMORCE que les tarifs moyens des réseaux de chauffage urbain s'élèvent en moyenne à **56,10 € HT/MWh en 2007**.

Remarque : l'application du tarif optionnel est peu lisible et mériterait des investigations complémentaires

- **L'application du taux réduit de TVA sur le R2 en 2008**

La TVA réduite sur l'abonnement est valable, quelle que soit l'énergie utilisée (Loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 (article 76) portant engagement national pour le logement modifiant l'article 279 du code général des impôts. / TVA réduite pour l'abonnement aux réseaux de chaleur et la fourniture de chaleur).

Des incertitudes subsistent quant à l'application par la SDCC du taux réduit de TVA à 5,5% sur le R2 pour la période 2004-2007 : il convient de noter que le calcul de la redevance Ville était basée sur un chiffre d'affaires R1 et R2 grevé d'une TVA à 19,6%.

En 2008, un taux de TVA à 19,6% est appliqué sur R1, et un taux réduit de TVA à 5,5% est appliqué sur R2.

- **Des investissements mises en concession par la SDCC depuis l'origine du contrat s'élevant à 27 121 k€ au 31/12/2007 pour une valeur non amortie estimée à 1 719 k€ au terme de la délégation**

Les immobilisations du domaine concédé (TIDC) font, sauf dérogation, retour à titre gratuit au concédant en fin de concession.

Toutefois, **depuis 2001**, les immobilisations réalisées font l'objet d'un **amortissement à hauteur de 1/15ème de leur valeur** pour chaque année écoulée depuis leur achèvement (Art. 28 du cahier des charges).

Cette règle permettant de lisser la charge des investissements sur une durée plus longue que celle de la délégation fait apparaître une **valeur non amortie à la charge de la Ville en fin de concession estimée par la SDCC à 1 719 k€.**

Il convient par ailleurs de noter des incertitudes concernant le traitement patrimonial des opérations de la SDCC :

- la SDCC a pratiqué de nombreuses régularisations depuis l'origine du contrat
- certains libellés de travaux semble discutable comme l'imputation en 1996 d'un sinistre sur chaudière pour 465 k€. En l'état ce sinistre couvre un risque technique ou industriel qui aurait du être couvert par une police d'assurance.
- des différentiels subsistent entre les montants imputés dans les comptes de la SDCC et les justificatifs apportés par cette dernière.

Illustration : En 2007, le montant des investissements réalisés depuis 2001 s'élèvent à 5 090 k€ (hors travaux en cours) dans la comptabilité de la SDCC, 4 591 k€ dans les justificatifs apportés.

- le calcul des amortissements industriels constatés depuis 2001 ne permettent pas de vérifier le respect de la règle contractuelle des 1/15^{ème} du fait des régularisations intervenues en 2005

La Ville de Clichy devra porter une attention particulière :

- **à la nature et à l'objet des investissements à réaliser par le délégataire sur la durée restant à courir du contrat**
- **aux modalités de financement des investissements afin d'éviter tout risque de transfert de charge par le biais de la reprise des valeurs résiduelles en fin de contrat**

- **Un stock de provision de renouvellement s'élevant à 1 176 k€ au 31/12/2008**

Le stock de provision pour renouvellement s'élève à 1 176 k€ en 2008 contre 648 k€ en 2007. Cette évolution s'explique principalement par l'accélération des dépenses de renouvellement en 2008.

Ces dernières s'élèvent à 1 483 k€ en 2008 contre 1 811 k€ en 2007 pour une dotation aux provisions GER qui est restée sensiblement constante sur la période, 1 803 k€ en 2008 contre 1 021 k€ en 2007.

A noter que les dépenses sur GER n'ont pas fait l'objet d'un contrôle sur pièce et sur place permettant de justifier les imputations comptables, notamment la répartition entre le P2 –entretien maintenance– et le P3 –dépenses de renouvellement–.

Enfin il convient de noter un décrochage depuis 2006 des dépenses de GER avec les reprises sur provisions constatées.

- **Une situation financière de la SDCC nécessitant des avances de trésorerie importante de la part de la société mère Elyo**

La situation financière de la SDCC (besoin en fond de roulement) nécessite un recours à des financements externes sur la période d'observation.

Ces financements se font principalement par un recours à des avances de trésorerie consentie par la société mère ELYO. Ces avances s'élèvent à 8 758 k€ en 2008 contre 10 697 k€ en 2007.

Elles génèrent des frais financiers grevant l'économie du service, 398 k€ en 2008 contre 467 k€ en 2007.

Les modalités de rémunération restent inconnues à ce jour.

- **Une gestion des quotas carbone sur le PNAQ1 ayant permis la constitution d'une solde positif de 570 k€ au 31/12/2007**

La gestion des quotas carbone sur le PNAQ1 (2005/2007) a permis à la SDCC de constituer un solde positif de 570 k€.

La SDCC souligne la constitution d'une provision de 453 k€ pour travaux d'économie d'énergie.

FINANCE CONSULT souligne que cette provision n'a pas été identifiée dans le bilan de la SDCC. Elle est cependant imputée en charges dans le compte d'exploitation.

A noter que 117 k€ reste, en l'état, au bénéfice de la SDCC. Ce point n'est pas acceptable.

Aucune information n'est communiquée par la SDCC quant à l'application du PNAQ2 à compter de 2008, et à l'utilisation du solde du PNAQ1.

- **Des incertitudes existantes concernant le traitement des produits de la vente de chaleur à Elyo pour le réseau LEM**

L'abonné « Elyo pour LEM » est facturé sur la base d'un tarif spécifique défini par la convention tripartite entre la Ville, la SDCC et Elyo en date du 22 Mai 1990 (Art. 10).

Les ventes de chaleur à Elyo s'élèvent à 3 157 k€ en 2008 contre 2 405 k€ en 2007. Toutefois ces ventes n'ont pas été identifiées dans les comptes d'exploitation du service en 2007 et 2008. Ce point nécessite impérativement des investigations complémentaires.

Par ailleurs les points suivants nécessitent l'attention particulière de la Ville :

- Les tarifs de vente **sont établis contractuellement sur le tarif CPCU**, ce qui **déconnecte les produits perçus des charges supportées par le service**
- Le tarif moyen de vente de chaleur à Elyo devra être mis en regard :
 - du coût de revient de production de l'énergie sur le territoire de la Ville de Clichy
 - du tarif pratiqué sur le réseau de Levallois Perret.

Pour information, le tarif moyen de vente de chaleur à Elyo s'élève à environ 43 € HT/MWh en 2008.

- **Des incohérences constatées pour les achats de vapeur à la CPCU**

Les achats CPCU s'élèvent selon les justificatifs apportés par le délégataire à 4 045 k€ en 2007 contre 6 074 k€ en 2006.

Toutefois il convient de noter que le compte d'exploitation de la SDCC ne stipule que **1 517 k€ d'achats de chaleur à la CPCU en 2007.**

Ce différentiel de 2 528 k€ nécessite des investigations complémentaires.

Le détail relatif à la saison de chauffe 2007/2008 mériterait d'être renseigné par le délégataire.

- **Une forte intégration de la SDCC au sein du Groupe ELYO**

La SDCC est fortement intégrée au Groupe ELYO. Cette intégration se traduit notamment par les points suivants sur l'exercice 2008 :

- des frais d'assistance technique apportée par la société mère Elyo s'élevant à 818 k€ en 2008
- des ventes de chaleur à Elyo pour le LEM à un tarif avantageux
- des achats de chaleur à la CPCU
- des travaux du domaine concédé confiés à Elyo pour 908 k€ en 2007 et non déterminé pour 2008 en l'absence de communication sur ce point
- des avances de trésorerie consentie par Elyo s'élevant à 8 758 k€ en 2008

- **Une qualité de l'information insuffisante et incohérente qui pénalise la lecture et la compréhension des rapports du délégataire.**

Bien que les rapports d'exploitation du service remis par le délégataire soient étayés, de nombreuses incohérences ont été relevées ce qui pénalise la lecture financière et économique du contrat.

Par ailleurs, les réponses apportées par le délégataire aux interrogations posées par les membres du Groupement sont très insuffisantes.

Enfin, des questions restent à ce jour sans réponse.

- **Une permanence des méthodes comptables non respectée par le délégataire**

Un changement de méthodes comptables analytiques a été constaté en 2007. Ce changement n'a pas été développé dans les documents remis par le délégataire.

Il concerne principalement une modification dans la méthode d'imputation des charges directes et indirectes.

Toutefois les réponses apportées par le délégataire ne permettent pas d'effectuer le rapprochement comptable nécessaire à l'appréciation de cette modification de méthode d'imputation.

Ce point mériterait des investigations complémentaires.

- **Une modification du périmètre de la concession**

Il convient de rappeler que, depuis 2007, le concessionnaire ne fait plus apparaître dans les comptes-rendus financiers annuels de la SDCC les produits et charges découlant de la vente de chaleur au LEM via une sous-station Elyo.

Cette modification porte sur plusieurs millions d'euros et nécessiterait des investigations complémentaires, compte-tenu de ce qui a été écrit ci-dessus sur les conditions financières de cette opération.

Elle rend difficile le rapprochement entre le compte-rendu financier annuel et la comptabilité sociale de l'entreprise qui intègre ces produits et charges.

INTRODUCTION

▪ Rappel du contexte

La Commune de Clichy-la-Garenne a concédé à la Société de Distribution de Chaleur de Clichy (SDCC) le service public de production, transport et distribution de chaleur sur une partie de son territoire.

Le patrimoine du service concédé comprend :

- une chaufferie centrale au gaz/fuel lourd : 91 MW (3 chaudières) ;
- un réseau de distribution de 20 km environ, comprenant :
 - un réseau Haute Température / Haute Pression ;
 - un réseau Basse Température / Basse Pression ;
- 193 postes de distribution, parmi lesquels :
 - les bâtiments communaux ;
 - l'Office Public de l'Habitat (OPH) ;
 - les hôpitaux Beaujon et Gouin ;
 - la fondation Roguet.

Le service compte 15 500 logements raccordés.

Dans son rôle d'Autorité Délégante et de contrôle du service de chauffage urbain, la Commune de Clichy-la-Garenne souhaite se faire assister pour le suivi du contrat de concession et l'analyse des comptes rendus techniques et financiers remis chaque année par le concessionnaire sur les exercices 2007, 2008, 2009.

Afin de répondre en tout point à la demande de la Commune de Clichy-la-Garenne, tant sur les aspects financiers et techniques, FINANCE CONSULT et le Cabinet SCHAEFER ont décidé de fédérer une nouvelle fois leurs compétences.

Pour répondre au mieux aux demandes de la Ville, tant sur les aspects financiers et techniques, un groupement pluridisciplinaire a été constitué entre le Cabinet FINANCE CONSULT, le Cabinet SCHAEFER. Chacune de ces sociétés est reconnue en France dans son domaine.

Le rapport présenté ci-dessous présente les **résultats** de l'analyse menée par le Cabinet FINANCE CONSULT.

FINANCE CONSULT attire l'attention de la Ville de Clichy sur le fait que ces résultats sont toujours dans l'attente des compléments d'informations restants à apporter par la SDCC. Une liste de question adressée en annexe de ce rapport demeure à ce jour sans réponse.

▪ Objectifs de l'audit financier

- **Vérifier le respect du dispositif contractuel et de la réglementation en vigueur ainsi que le niveau actuel de qualité de service au regard du prix facturé à l'usager ;**
- **Analyser les comptes rendus financiers établis par la SDCC sur les exercices 2005 à 2007 pour apprécier l'économie générale du contrat ;**
- **Identifier les éventuelles marges de manœuvres financières :**
 - **Evaluer, après retraitement, les marges bénéficiaires réelles du délégataire et les marges de manœuvre financières disponibles,**
 - **Définir les éléments contractuels pouvant être améliorés (forme du Compte Rendu, méthode d'affectation des charges indirectes et réparties, méthode de calcul des charges dites économiques, composition des tarifs, indexation des tarifs, clauses de révision des conditions économiques, ...) ;**
- **Mesurer les incidences sur l'économie générale du contrat.**

METHODOLOGIE DE L'ANALYSE

1. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS ASSIGNES A LA MISSION D'AUDIT

Rappel des principes de base : l'obligation de contrôle

La circulaire du 07/08/1987 relative à la gestion par les collectivités de leurs services publics locaux rappelle que *"la collectivité ne peut pas se désintéresser du fonctionnement du service public délégué"* et *"qu'elle demeure garante de la bonne exécution du service délégué à l'égard des usagers"*.

Pour une collectivité, l'évaluation des conditions d'exécution d'un service délégué suppose une information suffisante, cohérente et la possibilité de l'exploiter.

Dans ce domaine, les délégations de service publics sont soumises aux dispositions de l'article 2 de la loi n°95-127 du 8 février 1995 qui a complété les dispositions de la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 modifiée dite loi Sapin en introduisant un article 40-1 :

"Art. 40-1. - Le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public."

Ces dispositions sont reprises dans l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A la pratique, il apparaît souvent que les informations transmises par les délégataires sont insuffisantes voire incohérentes et nécessitent d'être commentées voire complétées, ce qui impose la mise en œuvre d'un contrôle financier.

2. LES OBJECTIFS DU CONTROLE FINANCIER

Les principaux objectifs d'une mission d'audit contractuel sont les suivants :

- **Vérifier le respect du dispositif contractuel et de la réglementation en vigueur** ainsi que le niveau actuel de qualité de service au regard du prix facturé à l'usager ;
- **Contrôler le respect des clauses financières** du dispositif contractuel ;
- **Vérifier la pertinence des clauses financières**, et plus particulièrement celles qui définissent la rémunération du délégataire ;
- **Contrôler la sincérité des informations** contenues dans les CRF annuels ;
- **Contrôler la cohérence des informations** extraites de la **comptabilité analytique** et reprises dans le CRF avec la **comptabilité sociale** de l'entreprise en cas de société dédiée ;
- **Contrôler la permanence des méthodes comptables** appliquées par le délégataire ;
- **Vérifier la structure financière du délégataire** et sa capacité à assurer la pérennité du service ;
- **Vérifier le principe d'une exploitation aux risques et périls par le délégataire** ;
- **Conserver la mémoire de l'économie du service délégué** ;
- **Recueillir les informations financières** susceptibles de permettre une éventuelle renégociation du contrat, et du coût du service pour les usagers.

3. METHODOLOGIE

Dans le cadre de sa mission d'audit financier, les étapes de la méthodologie suivie par FINANCE CONSULT sont les suivantes :

- **Analyse du dispositif contractuel et des données financières fournies**

La documentation fournie a été analysée :

- Contrat de concession et avenants,
- Compte sociaux de la SDCC pour les exercices 2004, 2005, 2006, 2007 & 2008
- Compte Rendu Technique et Financier de la concession pour les exercices 2004, 2005, 2006, 2007 & 2008.

L'analyse de ces informations doit permettre de vérifier les points suivants :

- Conformité par rapport au dispositif contractuel,
- Evolution des données par rapport aux exercices précédents,
- Cohérence entre les rapports financiers et les comptes sociaux.

- **Collecte d'informations complémentaires**

Dans un premier temps, FINANCE CONSULT a analysé l'ensemble de la documentation fournie par la Ville et le concessionnaire sur la période 2004-2007.

Dans un second temps, FINANCE CONSULT a analysé le complément relatif à l'exercice 2008.

Les réponses fournies par le concessionnaire ont été analysées. **Toutefois il convient de noter que le concessionnaire n'a pas répondu à l'ensemble des questions posées sur l'analyse de la période 2004-2007. Les points manquants se répercutent de la manière sur l'exercice 2008 et nécessitent des investigations complémentaires.**

ANALYSE DU BILAN SOCIAL DE LA SDCC

L'analyse du bilan social de la SDCC, actuel délégataire, permet d'avoir une vision globale du patrimoine et des moyens financiers mis en œuvre pour l'exécution du service.

1. ANALYSE DE L'ACTIF

1.1. ACTIF IMMOBILISE

1.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurant au bilan de la SDCC ont évolué comme suit sur la période 2004 à 2008 :

2004	2005			2006			2007			2008			2008/2007
	Valeur Brute	Amort.	VNC										

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES														
Frais d'établissement														
Frais de recherche et développement	1 k€	49 k€	48 k€	1 k€	49 k€	49 k€	0 k€	49 k€	49 k€	0 k€	49 k€	49 k€	0 k€	-
Concessions, brevets et droits similaires	2 k€	370 k€	4 k€	366 k€	902 k€	4 k€	898 k€	34 k€	4 k€	30 k€	697 k€	5 k€	692 k€	2202,16%
Autres immobilisations incorporelles	38 k€	38 k€		38 k€	38 k€		38 k€	38 k€		38 k€	38 k€		38 k€	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles														
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 k€	457 k€	52 k€	405 k€	989 k€	53 k€	936 k€	121 k€	53 k€	68 k€	784 k€	54 k€	730 k€	276,88%

IMMOBILISATIONS CORPORELLES														
Terrains														
Constructions														
Installations techniques, matériels et outillage industriels	20 951 k€	24 557 k€	2 755 k€	21 802 k€	25 128 k€	2 951 k€	22 177 k€	26 676 k€	3 223 k€	23 453 k€	27 125 k€	3 568 k€	23 557 k€	0,44%
Autres immobilisations corporelles	338 k€	665 k€	350 k€	315 k€	675 k€	416 k€	259 k€	703 k€	482 k€	221 k€	662 k€	501 k€	161 k€	-27,37%
Immobilisations en cours	15 k€			0 k€	644 k€		644 k€	109 k€		109 k€	16 k€		16 k€	-83,32%
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles														
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 304 k€	25 222 k€	3 106 k€	22 117 k€	26 447 k€	3 367 k€	23 080 k€	27 488 k€	3 705 k€	23 783 k€	27 803 k€	4 069 k€	23 733 k€	-8,21%

Les immobilisations brutes du service s'élèvent à 28 586 k€ au 31/12.2008 contre 27 609 k€ au 31/12/2007.

Le détail de 2008 n'étant pas communiqué par le délégataire, le détail de 2007 est présenté à titre illustratif :

	Valeur d'actif des immobilisations en service début d'exercice	Prix de revient des immobilisations acquises au cours des exercices	Valeur des immobilisations cédées ou régularisées au cours de l'exercice	Valeur d'actifs des immobilisations
Immobilisations incorporelles	989 k€	37 k€	905 k€	121 k€
Autres immobilisations incorporelles	38 k€			38 k€
Frais de recherches et Développement	49 k€			49 k€
Logiciels	4 k€			4 k€
Quotas d'émission de CO2	898 k€	37 k€	905 k€	30 k€
Immobilisations corporelles	839 k€	47 k€	0 k€	886 k€
Matériels et outillage	164 k€	19 k€		183 k€
Agencement Aménagement installations	526 k€	27 k€		554 k€
Matériel de transport	46 k€			46 k€
Matériel de bureau	61 k€			61 k€
Matériel informatique	42 k€	1 k€		43 k€
Immobilisations en cours				
Immobilisations mises en concession	25 608 k€	1 528 k€	536 k€	26 601 k€
TIDC non amort	10 860 k€			10 860 k€
TIDC non amort 1990/1991	488 k€			488 k€
TIDC non amort 1993/1994	1 169 k€			1 169 k€
TIDC non amort 1995/1996	968 k€			968 k€
TIDC non amort Berges Beaugon	2 281 k€			2 281 k€
TIDC non amort 1997/1998	2 306 k€			2 366 k€
TIDC amort	827 k€			827 k€
TIDC 2000	915 k€			915 k€
TIDC 2001	848 k€			848 k€
TIDC 2002	427 k€			427 k€
TIDC 2003	384 k€			384 k€
TIDC 2004	472 k€			472 k€
TIDC 2005	996 k€			996 k€
TIDC 2006	568 k€			568 k€
TIDC 2007		1 528 k€		1 528 k€
Postes d'échange du domaine concédé	1 396 k€			1 396 k€
Immobilisations en cours TIDC	644 k€		536 k€	109 k€
TOTAL	27 437 k€	1 613 k€	1 441 k€	27 609 k€

- Les immobilisations incorporelles s'élèvent, en valeur brute à 121 k€ au 31/12/2007, contre 989 k€ en 2006. Cette évolution s'explique principalement par la gestion des quotas carbone sur la période :

- La SDCC a valorisé son allocation de quotas (41 911 tonnes/an sur la PNAQ1) au prix du marché de l'année, soit une dotation de 37 k€ (le détail des calculs est présenté ci-dessous)
- La valeur des quotas restitués ou consommés sur l'exercice s'élèvent à 905 k€ (contre 871 k€ dans les justificatifs apportés par la SDCC. Ce point mériterait des compléments d'information)

La gestion des quotas carbone fait l'objet d'une analyse particulière ci-dessous.

- Les immobilisations corporelles s'élèvent à 886 k€ au 31/12/2007.

La qualification de ces biens n'a pas été précisée par le délégataire (Question n°1 du 27 Mars 2009). *Ce point nécessite l'attention particulière de la part de la Ville de Clichy.*

- Les immobilisations mises en concession s'élèvent à 26 601 k€ au 31/12/2007.

Les immobilisations du domaine concédé (TIDC) font, sauf dérogation, retour à titre gratuit au concédant en fin de concession.

Depuis l'exercice 2001, la SDCC applique la règle du 1/15ème (l'article 28 du cahier des charges) : les immobilisations réalisées à compter de 2001 font l'objet d'un amortissement à hauteur de 1/15ème de leur valeur pour chaque année écoulée depuis leur achèvement.

Ainsi, les investissements effectués depuis 2001 feront l'objet d'une valeur non amortie à la charge de la Ville en fin de concession. Cette valeur non amortie est estimée par la SDCC à 1 491 k€ à l'échéance de la concession.

La SDCC a joint un tableau de liaison justifiant l'évolution des investissements du domaine concédé et des amortissements depuis l'origine du contrat:

EXERCICES	INVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS INDUSTRIELS	AMORTISSEMENTS INDUSTRIELS REGLE DES 15 ANS SELON C.D.C.	AMORTISSEMENTS DE CADUCITE DES EMPRUNTS	AMORTISSEMENTS DE CADUCITE DE CAPITAL	EMPRUNTS CADUCITE PROGRESSIVE	AMORTISSEMENTS DE CADUCITE SUR IMMOBILISATIONS FONDS PROPRES	AMORTISSEMENTS DE CADUCITE SUR IMMOBILISATIONS SINISTRE CHAU DIERE	AMORTISSEMENTS DE CADUCITE SUR FINANCEMENT	TOTAL DES AMORTISSEMENTS
AU 30/09/1989	9 480 k€	1 519 k€		5 106 k€	6 k€					6 631 k€
AU 30/09/1990	1 424 k€	164 k€		364 k€	0 k€				40 k€	568 k€
AU 30/09/1991	292 k€	85 k€		370 k€	0 k€				40 k€	495 k€
AU 30/09/1992	REPRISE DE CADUCITE SUITE CONTRÔLE			-608 k€						-608 k€
AU 30/09/1992	741 k€	81 k€		162 k€	0 k€		11 k€		10 k€	265 k€
AU 31/12/1993	1 840 k€	97 k€		203 k€	0 k€		94 k€		13 k€	406 k€
AU 31/12/1994	684 k€	75 k€		253 k€	0 k€		32 k€		10 k€	378 k€
AU 31/12/1995	1 847 k€	74 k€		271 k€	0 k€		69 k€		10 k€	425 k€
AU 31/12/1996	465 k€	CADUCITE 93/94/95 SUITE CONTRÔLE						61 k€		61 k€
AU 31/12/1996	799 k€	74 k€		368 k€	0 k€		48 k€	20 k€	10 k€	522 k€
AU 31/12/1997	1 817 k€	54 k€		368 k€			64 k€	20 k€	10 k€	516 k€
AU 31/12/1998	542 k€			368 k€		72 k€	95 k€	20 k€	10 k€	546 k€
AU 31/12/1999	1 507 k€			368 k€		76 k€	183 k€	20 k€	10 k€	659 k€
AU 31/12/2000	640 k€			368 k€		79 k€	225 k€	20 k€	10 k€	703 k€
ATTENTION REGLE DES 15 ANS SELON LA COUR DES COMPTES (L.D.C)										
AU 31/12/2001	445 k€		26 k€	368 k€		83 k€	225 k€	20 k€	10 k€	733 k€
AU 31/12/2002	378 k€		50 k€	368 k€		87 k€	216 k€	20 k€	10 k€	752 k€
AU 31/12/2003	384 k€		76 k€	368 k€		91 k€	222 k€	20 k€	10 k€	788 k€
AU 31/12/2004	472 k€		90 k€	368 k€		95 k€	222 k€	20 k€	10 k€	806 k€
AU 31/12/2005	996 k€		138 k€	368 k€		100 k€	222 k€	20 k€	4 k€	853 k€
AU 31/12/2005	-180 k€	REPRISE CADUCITE							-119 k€	-119 k€
AU 31/12/2006	568 k€		192 k€	368 k€		104 k€	222 k€	20 k€	4 k€	911 k€
AU 31/12/2007	1 528 k€		266 k€	368 k€		109 k€	222 k€	20 k€	4 k€	991 k€
AU 31/12/2008	449 k€		340 k€	368 k€		114 k€	222 k€	20 k€	4 k€	1 069 k€
AU 31/12/2009			351 k€	368 k€		120 k€	222 k€	20 k€	4 k€	1 086 k€
AU 31/12/2010			351 k€	368 k€		125 k€	222 k€	20 k€	4 k€	1 092 k€
AU 31/12/2011			351 k€	368 k€		131 k€	222 k€	20 k€	4 k€	1 098 k€
AU 31/12/2012			351 k€	368 k€		137 k€	222 k€	20 k€	4 k€	1 104 k€
AU 31/12/2013			351 k€	368 k€			222 k€	20 k€	4 k€	967 k€
AU 31/12/2014			351 k€	368 k€			222 k€	20 k€	4 k€	967 k€
AU 31/12/2015			263 k€	276 k€			167 k€	15 k€	3 k€	725 k€
TOTAL DEPASSEMENT	27 121 k€	2 223 k€	3 549 k€	13 396 k€	8 k€	1 524 k€	4 996 k€	407 k€	141 k€	25 402 k€
VALEUR NETTE COMPTABLE : INDEMNITE VILLE DE CLICHY EN FIN DE CONTRAT										1 491 k€

L'analyse de ce tableau appelle les remarques suivantes

- La valeur des investissements du domaine concédé amortie par la SDCC s'élèvent à 27 121 k€ en 2008, soit un écart de 1 465 k€ avec la comptabilité de la SDCC non justifié. *Ce point mériterait un complément d'informations.*
- Les investissements réalisés en 2008 s'élèvent à 449 k€ contre 1 528 k€ en 2007. Le détail de 2008 n'étant pas communiqué par le délégataire, le détail de 2007 est présenté à titre illustratif :

FOURNISSEURS	N° FACTURES	HT	TVA	TTC	LIBELLES
ELYO	200706J560029	80 k€	16 k€	96 k€	ZAC Jaurès-Roux Acompte n°1
ELYO	200707J560016	31 k€	6 k€	37 k€	ZAC Jaurès-Roux Acompte n°2
ELYO	200708J560008	22 k€	4 k€	26 k€	ZAC Jaurès-Roux Acompte n°3
ELYO	200711J560014	15 k€	3 k€	18 k€	ZAC Jaurès-Roux Acompte n°4 (solde)
ELYO	200707J560017	22 k€	4 k€	27 k€	ZAC Jaurès-Roux Acompte n°1 (sst ilot 5)
ELYO	200709J560011	13 k€	3 k€	16 k€	ZAC Jaurès-Roux Acompte n°2 (sst ilot 5)
ELYO	2007J560013	9 k€	2 k€	11 k€	ZAC Jaurès-Roux Acompte n°3 (sst ilot 5) (solde)
ELYO	200709J560012	63 k€	12 k€	76 k€	ZAC Jaurès-Roux Acompte n°1 (rue Klock)
ELYO	200711J560012	7 k€	1 k€	8 k€	ZAC Jaurès-Roux Acompte n°2 (rue Klock) (solde)
		262 k€	51 k€	314 k€	MISE EN SERVICE 11/2007
FOURNISSEURS	N° FACTURES	HT	TVA	TTC	LIBELLES
ELYO	200710J560011	45 k€	9 k€	54 k€	TIDC 35 rue Boisseau Raccordement Acompte n°1
ELYO	200711J560015	10 k€	2 k€	12 k€	TIDC 35 rue Boisseau Raccordement Acompte n°2 (solde)
SEGETA	5030	3 k€	1 k€	4 k€	TIDC 35 rue Boisseau Etude
FCTP	9929	9 k€	2 k€	11 k€	TIDC 35 rue Boisseau Raccordement
		67 k€	13 k€	80 k€	MISE EN SERVICE 12/2007
FOURNISSEURS	N° FACTURES	HT	TVA	TTC	LIBELLES
SOPROVISE	6100011	10 k€	2 k€	12 k€	TIDC Remplacement Echangeurs
PILLARD	61000029	93 k€	18 k€	112 k€	TIDC Centrale Brûleur n°2 25%
PILLARD	61000078	75 k€	15 k€	89 k€	TIDC Centrale Brûleur n°2 20%
PILLARD	6100011	93 k€	18 k€	112 k€	TIDC Centrale Brûleur n°2 25%
PILLARD	61000150	37 k€	7 k€	45 k€	TIDC Centrale Brûleur n°2 10%
PILLARD	61000149	75 k€	15 k€	89 k€	TIDC Centrale Brûleur n°2 20%
THERMO SANI	702-134	2 k€	0 k€	2 k€	TIDC Centrale Rambarde Escalier
		385 k€	75 k€	461 k€	
FOURNISSEURS	N° FACTURES	HT	TVA	TTC	LIBELLES
ELYO	200608J560023	34 k€	7 k€	40 k€	KLOCK Acompte n°1
ELYO	200610J560008	57 k€	11 k€	68 k€	KLOCK Acompte n°2
ELYO	200612J560035	19 k€	4 k€	22 k€	KLOCK Acompte n°3
ELYO	200706J560031	17 k€	3 k€	21 k€	KLOCK Acompte n°4
		127 k€	25 k€	152 k€	MISE EN SERVICE 06/2007
FOURNISSEURS	N° FACTURES	HT	TVA	TTC	LIBELLES
VEOLIA	15258	3 k€	1 k€	4 k€	TIDC Gaston Paymal
FCTP	9470	9 k€	2 k€	11 k€	TIDC Gaston Paymal
FCTP	9365	6 k€	1 k€	7 k€	TIDC Gaston Paymal
FCTP	9928	8 k€	1 k€	9 k€	TIDC Gaston Paymal
ALLIANCE ENTR	FCC060103	0 k€	0 k€	0 k€	TIDC Gaston Paymal
ELYO	200702J560012	3 k€	1 k€	4 k€	TIDC Gaston Paymal
QUENTIN	0707-005	2 k€	0 k€	2 k€	TIDC Gaston Paymal
SEGETA	5017	3 k€	0 k€	3 k€	TIDC Gaston Paymal
		33 k€	6 k€	39 k€	MISE EN SERVICE 10/2007
FOURNISSEURS	N° FACTURES	HT	TVA	TTC	LIBELLES
ELYO	200610J560007	60 k€	12 k€	72 k€	TIDC BDS Acompte n°1
ELYO	200612J560034	12 k€	2 k€	14 k€	TIDC BDS Acompte n°2
ELYO	200710J560010	53 k€	10 k€	63 k€	TIDC BDS Ecole Acompte n°1
ELYO	FNP	10 k€	2 k€	12 k€	TIDC BDS Ecole Acompte n°2 (solde)
SEGETA	5017	2 k€	0 k€	2 k€	TIDC BDS Ecole Louis Arago
		137 k€	27 k€	164 k€	MISE EN SERVICE 11/2007
FOURNISSEURS	N° FACTURES	HT	TVA	TTC	LIBELLES
CAUDRILLER	27020141	3 k€	1 k€	4 k€	TIDC Hospice Roguet (sst 4)
CAUDRILLER	27040064	8 k€	2 k€	9 k€	TIDC Hospice Roguet (sst 4)
CTP	7060089	9 k€	2 k€	11 k€	Création passerelle
EAU ET VAPEUR	6035697	12 k€	2 k€	14 k€	Echangeur
EAU ET VAPEUR	6037726	18 k€	4 k€	22 k€	Echangeur
		50 k€	10 k€	60 k€	
FOURNISSEURS	N° FACTURES	HT	TVA	TTC	LIBELLES
ELYO	200610J560010	31 k€	6 k€	37 k€	Bac d'Asnières tronçon 8
ELYO	200611J560030	112 k€	22 k€	134 k€	Bac d'Asnières tronçon 6/7/8 Acompte n°2
ELYO	200704J560016	81 k€	16 k€	97 k€	Bac d'Asnières tronçon 6/7/8 Acompte n°3
ELYO	200707J560018	25 k€	5 k€	30 k€	Bac d'Asnières tronçon 6/7/8 Acompte n°4 (solde)
ELYO	200709J560014	27 k€	5 k€	32 k€	Bac d'Asnières Acompte n°1 (modif réseau)
ELYO	200710J560009	3 k€	1 k€	4 k€	Bac d'Asnières Acompte n°2 (modif réseau) (solde)
FCTP	9154	35 k€	7 k€	42 k€	Bac d'Asnières
FCTP	9268	2 k€	0 k€	3 k€	Bac d'Asnières
ELYO	200604J560022	46 k€	9 k€	55 k€	Bac d'Asnières tronçon 4 Acompte n°1
FCTP	9508	99 k€	19 k€	118 k€	Bac d'Asnières remblaiement tranchée
FCTP	10004	2 k€	0 k€	3 k€	Bac d'Asnières
SIDEC	11680	3 k€	1 k€	4 k€	Bac d'Asnières
		467 k€	92 k€	559 k€	
TOTAL INVESTISSEMENTS 2007 CALCUL AMO		1 528 k€	300 k€	1 828 k€	
TOTAL INVESTISSEMENTS 2007 CALCUL SDCC		1 528 k€	233 k€	1 422 k€	
DIFFERENCE		0 k€	67 k€	406 k€	

A noter les points suivants :

- Une erreur de totalisation dans les montants de TVA
- Une forte intégration au Groupe Elyo, environ 60% des travaux étant confié à ce dernier, soit 908 k€ en 2007

■ Le montant des investissements réalisés depuis le début de la concession s'élèvent à 5 090 k€ (hors travaux en cours) dans la comptabilité de la SDCC, 5 040 k€ dans les justificatifs apportés. Il conviendra de se faire préciser par la SDCC les raisons de ce différentiel et son impact au niveau du calcul des amortissements industriels et de la valeur résiduelle de fin de contrat.

■ Les amortissements industriels constatés depuis 2001 ne permettent pas de vérifier le respect de la règle contractuelle des 1/15^{ème}. Ce point devra faire l'objet d'un complément d'information.

En l'état, depuis 2001, la SDCC aura réalisé 5 040 k€ au 31/12/2008 et amortira 3 328 k€ sur la durée du contrat, soit 72% de la valeur des investissements.

■ La SDCC pratique des amortissements de caducité sur les emprunts contractés au titre du financement des investissements du domaine concédé. Ces emprunts, dont le détail n'a pas été communiqué au titre de l'exercice 2008, s'élèvent à 14 920 k€ au 31/12/2007 et se décomposent comme suit :

EMPRUNTS		Montant des emprunts	Amortissements au 31/12/2006	Dotations de l'exercice	Amortissements au 31/12/2007	NET
ETABLISSEMENTS DE CREDIT						1 390 k€
EUCL		1 348 k€	1 348 k€	0 k€	1 348 k€	0 k€
1er	1967 - 1976	38 k€	38 k€		38 k€	0 k€
2e	1968 - 1977	152 k€	152 k€		152 k€	0 k€
3e	1969 - 1977	1 104 k€	1 104 k€		1 104 k€	0 k€
4e	1968 - 1977	15 k€	15 k€		15 k€	0 k€
5c	1971 - 1985	38 k€	38 k€		38 k€	0 k€
PETROFIGAZ		1 653 k€	1 653 k€	0 k€	1 653 k€	0 k€
	1969 - 1983	1 653 k€	1 653 k€		1 653 k€	0 k€
UFILOM		366 k€	366 k€	0 k€	366 k€	0 k€
	1970 - 1980	366 k€	366 k€		366 k€	0 k€
COMITH		610 k€	610 k€	0 k€	610 k€	0 k€
	1970 - 1980	610 k€	610 k€		610 k€	0 k€
GOTBP		1 067 k€	1 067 k€	0 k€	1 067 k€	0 k€
	1976 - 1991	1 067 k€	1 067 k€		1 067 k€	0 k€
CREDIT MUTUEL		2 973 k€	2 973 k€	0 k€	2 973 k€	0 k€
	1967 - 1976	762 k€	762 k€		762 k€	0 k€
	1968 - 1977	762 k€	762 k€		762 k€	0 k€
	1969 - 1977	686 k€	686 k€		686 k€	0 k€
	1971 - 1985	762 k€	762 k€		762 k€	0 k€
Hydro - Energie		3 811 k€	3 014 k€	268 k€	3 283 k€	528 k€
7 000 000	1992 - 2007	1 067 k€	982 k€	85 k€	1 067 k€	0 k€
8 000 000	1992 - 2007	1 220 k€	813 k€	81 k€	894 k€	325 k€
10 000 000	1992 - 2007	1 524 k€	1 220 k€	102 k€	1 321 k€	203 k€
PETROFIGAZ		457 k€	457 k€	0 k€	457 k€	0 k€
	1994 - 2004	457 k€	457 k€		457 k€	0 k€
BNP		1 109 k€	824 k€	71 k€	895 k€	215 k€
7 000 000	1995 - 2010	1 067 k€	781 k€	71 k€	852 k€	215 k€
	Participation IDF	42 k€	42 k€		42 k€	0 k€
CREDIT LYONNAIS		1 524 k€	788 k€	109 k€	897 k€	628 k€
10 000 000	1995 - 2010	1 524 k€	788 k€	109 k€	897 k€	628 k€

- 13 395 k€ font l'objet d'un amortissement de caducité sur la durée du contrat. L'amortissement s'élève à 368 k€ en 2007 ;
- 1 524 k€ font l'objet d'un amortissement de caducité avec progressivité dont les modalités de calculs restent inconnues ;
- Le détail des emprunts n'est pas renseigné au titre de l'exercice 2008.
- La SDCC a constaté un sinistre sur chaudière en 1996 dont la nature n'est pas précisée. Ce sinistre fait l'objet d'un amortissement de caducité sur la durée du contrat.

Toutefois il convient de signaler que ce poste ne semble pas couvrir des travaux de premier établissement, mais un risque technique ou industriel qui doit être couvert par une police d'assurance.

L'économie de cette opération devra être apportée par la SDCC.

Enfin il conviendra de porter une attention particulière aux modalités de financement des investissements à réaliser sur la durée restant à courir du contrat afin d'éviter tout risque de transfert de charge par le biais de la reprise des valeurs résiduelles par la Ville.

1.1.2. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières du délégataire sont décroissantes sur la période d'observation et se répartissent comme suit :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2004	2005			2006			2007			2008			2008/2007
		Valeur Brute	Amort.	VNC										
Participations évaluées par mise en équivalence														
Autres participations														
Créances rattachées à des participations	0 k€	0 k€		0 k€	-0,43%									
Autres titres immobilisés														
Prêts	250 k€	206 k€		206 k€	152 k€		152 k€	104 k€		104 k€	53 k€		53 k€	-48,78%
Autres immobilisations financières	322 k€	142 k€		142 k€	141 k€		141 k€	141 k€		141 k€	141 k€		141 k€	-
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	572 k€	348 k€	0 k€	348 k€	294 k€	0 k€	294 k€	246 k€	0 k€	246 k€	195 k€	0 k€	195 k€	-20,65%

Les **immobilisations financières** diminuent sur toute la période d'observation, passant respectivement de **246 k€ en 2007** (rappel : **294 k€ en 2006**) à **195 k€ en 2008**, soit une baisse de 20,65% sur la période 2007-2008.

Ce point n'appelle pas de remarques de la part de FINANCE CONSULT.

1.1.3. Synthèse de l'Actif Immobilisé

L'Actif Immobilisé (i.e. Actif Stable) évolue comme suit sur la période 2004-2008 :

ACTIF IMMOBILISE	2004	2005			2006			2007			2008			4° 2008/2007
		Valeur Brute	Amort.	VNC										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 k€	457 k€	52 k€	405 k€	989 k€	53 k€	936 k€	121 k€	53 k€	68 k€	784 k€	54 k€	730 k€	970,88%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 304 k€	25 222 k€	3 106 k€	22 117 k€	26 447 k€	3 367 k€	23 080 k€	27 488 k€	3 705 k€	23 783 k€	27 803 k€	4 069 k€	23 733 k€	-0,21%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	572 k€	348 k€	0 k€	348 k€	294 k€	0 k€	294 k€	246 k€	0 k€	246 k€	195 k€	0 k€	195 k€	-20,63%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 917 k€	26 026 k€	3 158 k€	22 870 k€	27 731 k€	3 420 k€	24 311 k€	27 855 k€	3 758 k€	24 097 k€	28 781 k€	4 123 k€	24 658 k€	2,33%

L'Actif immobilisé évolue erratiquement, passant respectivement de 24 097 k€ en 2007 à 24 658 k€ en 2008, soit une progression de 2,33% sur cette même période.

1.2. ACTIF CIRCULANT

1.2.1. Les stocks et en-cours

Les stocks évoluent comme suit sur la période d'observation :

STOCKS ET EN-COURS	2004	2005			2006			2007			2008			4° 2008/2007
		Valeur Brute	Amort.	VNC										
Matières premières, approvisionnements	231 k€	284 k€		284 k€	274 k€		274 k€	314 k€		314 k€	294 k€		294 k€	-6,39%
En cours de production de biens														
En cours de production de services														
Produits intermédiaires et finis														
Marchandises														
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	231 k€	284 k€	0 k€	284 k€	274 k€	0 k€	274 k€	314 k€	0 k€	314 k€	294 k€	0 k€	294 k€	-6,39%

Le stock de matières premières et autres approvisionnements évolue sur la période 2004-2008, passant respectivement de 314 k€ en 2007 à 294 k€ en 2008.

Ce point n'appelle pas de remarques particulières.

1.2.2. Les créances

Les créances inscrites à l'actif du bilan du délégataire se décomposent en créances clients et autres créances :

CREANCES	2004	2005			2006			2007			2008			4° 2008/2007
		Valeur Brute	Amort.	VNC										
Clients et comptes rattachés	5 361 k€	5 585 k€	68 k€	5 518 k€	5 800 k€	68 k€	5 732 k€	6 672 k€	42 k€	6 630 k€	8 176 k€	42 k€	8 135 k€	22,69%
Autres créances (- Groupe et associés)	1 204 k€	883 k€		883 k€	1 508 k€		1 508 k€	1 689 k€		1 689 k€	1 309 k€		1 309 k€	-22,52%
Capital souscrit et appelé, non versé														
TOTAL CREANCES	6 565 k€	6 469 k€	68 k€	6 401 k€	7 308 k€	68 k€	7 240 k€	8 360 k€	42 k€	8 319 k€	9 485 k€	42 k€	9 443 k€	13,87%

- Le poste « Créances clients et comptes rattachés » croît depuis 2005, passant respectivement de 6 630 k€ en 2007 (rappel : 5 732 k€ en 2006) à 8 135 k€ en 2008, soit une progression de 22,69% sur la période 2007-2008.

Le détail de ce poste a fait l'objet d'une demande d'information en date du 27 Mars 2009. Les réponses apportées par le délégataire se présentent comme suit pour l'exercice 2007 :

CREANCES CLIENTS	2007
Créances clients	3 710 k€
Clients douteux	50 k€
Clients Effets à Recevoir (EAR)	30 k€
Clients Factures à Etablir (FAE)	2 882 k€
TOTAL CREANCES	6 672 k€
COMPTABILITE SOCIALE	6 672 k€
DIFFERENCE	0 k€

Les créances clients s'élèvent à 3 710 k€ sur la période. A noter que les produits non facturés sur l'exercice mais rattachable à ce dernier s'élèvent à 2 882 k€.

Ce point constitue un enjeu de fin de contrat et nécessitera un suivi exhaustif jusqu'au terme de la délégation.

CREANCES CLIENT / CA	2004	2005	2006	2007	2008	1° 2008/2007
Chiffre d'Affaires TTC R1 (TVA à 19,6%) + R2 (TVA à 5,5%)	13 350 k€	11 520 k€	14 255 k€	12 493 k€	15 915 k€	27,39%
Créances Client en mois de CA	4,82	5,75	4,83	6,37	6,13	-3,69%

Les créances clients représentent environ 6,13 mois de chiffre d'affaires TTC en 2008 contre 6,37 en 2007. Ces délais semblent élevés au regard des ratios généralement constatés sur ce type d'exploitation. Ces délais longs mettent la SDCC en besoin de trésorerie, dont la contrepartie se trouve dans les avances consenties par la société mère.

- Le poste « Autres créances » s'élève à 1 309 k€ en 2006 et 1 689 k€ en 2007, soit une régression de 22,52 % sur cette même période.

Le détail 2007 de ce poste a également fait l'objet d'une demande d'information en date du 27 Mars 2009. Les réponses apportées se présentent comme suit :

AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2007
Avances permanentes	3 k€
Trop perçu salaire	0 k€
Remboursement Gras Savoyé	0 k€
Remboursement indemnités journalières	0 k€
TVA déductible	131 k€
Crédit TVA	276 k€
TVA sur FNP	523 k€
Etat produit à recevoir dégrèvement TP	0 k€
Etat produit à recevoir crédit de TVA	700 k€
Compte courant IS	89 k€
Autres comptes débiteurs (opération spring)	0 k€
Produit à recevoir intérêts OPHLM	2 k€
Produits à recevoir Redevance LEM	53 k€
TOTAL CREANCES	1 778 k€
COMPTABILITE SOCIALE	1 689 k€
DIFFERENCE	89 k€

A noter que les autres créances se composent principalement de créances fiscales (TVA), ainsi que la non communication du détail 2008.

La différence constatée entre les justificatifs apportés par la SDCC et sa comptabilité sociale résulte de la prise en compte du poste « Compte courant IS » dont l'objet n'a pas été précisé

Pour conclure, les créances évoluent sur toute la période d'observation, s'élevant à 9 443 k€ en 2008 contre 8 319 k€ en 2007.

1.2.3. Les disponibilités

Le poste « Disponibilités » a évolué comme suit sur la période d'observation :

DISPONIBILITES	2004	2005			2006			2007			2008			1° 2008/2007
		Valeur Brute	Amort.	VNC	Valeur Brute	Amort.	VNC	Valeur Brute	Amort.	VNC	Valeur Brute	Amort.	VNC	
TOTAL DISPONIBILITES	12 k€	114 k€	0 k€	114 k€	16 k€	0 k€	16 k€	508 k€	0 k€	508 k€	468 k€	0 k€	468 k€	-7,77%

Ce poste s'élève à 468 k€ en 2007 contre 508 k€ en 2007, soit une régression de 7,77% sur cette même période.

1.2.4. Les charges constatées d'avance

Le poste « Charges constatées d'avance » évolue comme suit sur la période d'observation :

CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	2004	2005			2006			2007			2008			2° 2008/2007
		Valeur Brute	Amort.	VNC										
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	27 k€	40 k€		40 k€	39 k€		39 k€	39 k€		39 k€	16 k€		16 k€	-59,69%

Ce poste s'élève à 16 k€ en 2006 et 39 k€ en 2007, soit une régression de 59,69% sur la période 2007-2008.

1.2.5. Synthèse de l'Actif Circulant

L'Actif Circulant évolue comme suit sur la période d'observation :

ACTIF CIRCULANT	2004	2005			2006			2007			2008			1° 2008/2007
		Valeur Brute	Amort.	VNC										
STOCKS ET EN-COURS	231 k€	284 k€	0 k€	284 k€	274 k€	0 k€	274 k€	314 k€	0 k€	314 k€	294 k€	0 k€	294 k€	-6,39%
AVANCES	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	2 k€	0 k€	2 k€	-
CREANCES	6 565 k€	6 469 k€	68 k€	6 401 k€	7 308 k€	68 k€	7 240 k€	8 360 k€	42 k€	8 319 k€	9 485 k€	42 k€	9 443 k€	13,51%
DISPONIBILITES	12 k€	114 k€	0 k€	114 k€	16 k€	0 k€	16 k€	508 k€	0 k€	508 k€	468 k€	0 k€	468 k€	-7,77%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	27 k€	40 k€	0 k€	40 k€	39 k€	0 k€	39 k€	39 k€	0 k€	39 k€	16 k€	0 k€	16 k€	-59,69%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 834 k€	6 907 k€	68 k€	6 840 k€	7 637 k€	68 k€	7 569 k€	9 222 k€	42 k€	9 180 k€	10 265 k€	42 k€	10 224 k€	11,37%

L'Actif Circulant progresse sur la période d'observation, passant respectivement de 9 180 k€ en 2006 (rappel : 7 569 k€ en 2006) à 10 224 k€ en 2008, soit une progression de 11,37% sur la période 2007-2008.

1.3. COMPTE COURANT SOCIETE MERE

Le poste « Compte courant société mère » évolue comme suit sur la période observée :

COMPTE COURANT SOCIETE MERE	2004	2005			2006			2007			2008			2004/2007
		Valeur Brute	Amort.	VNC	Valeur Brute	Amort.	VNC	Valeur Brute	Amort.	VNC	Valeur Brute	Amort.	VNC	
TOTAL COMPTE COURANT SOCIETE MERE	0 k€	6 k€		6 k€	0 k€		0 k€	89 k€		89 k€	0 k€		0 k€	

Ce poste est nul en 2004, 2006 & 2008, et s'élève à 6 k€ en 2005 et 89 k€ en 2007.

Ce montant de 89 k€ relevé en 2007 a trait au poste « Compte courant IS » (Cf. 1.2.2. *Autres créances*).

1.4. COMPTE DE REGULARISATION

Pas d'objet.

1.5. SYNTHESE ACTIF

L'Actif a évolué comme suit sur la période étudiée :

ACTIF	2004	2005			2006			2007			2008			2004/2007
		Valeur Brute	Amort.	VNC										
ACTIF IMMOBILISE	21 917 k€	26 028 k€	3 158 k€	22 870 k€	27 731 k€	3 420 k€	24 311 k€	27 855 k€	3 758 k€	24 097 k€	28 781 k€	4 123 k€	24 658 k€	2,33%
ACTIF CIRCULANT	6 834 k€	6 907 k€	68 k€	6 840 k€	7 637 k€	68 k€	7 569 k€	9 222 k€	42 k€	9 180 k€	10 265 k€	42 k€	10 224 k€	11,37%
COMPTE COURANT SOCIETE MERE	0 k€	6 k€	0 k€	6 k€	0 k€	0 k€	0 k€	89 k€	0 k€	89 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-
COMPTES DE REGULARISATION	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-
TOTAL ACTIF	28 751 k€	32 941 k€	3 225 k€	29 715 k€	35 367 k€	3 487 k€	31 880 k€	37 166 k€	3 800 k€	33 366 k€	39 046 k€	4 165 k€	34 882 k€	4,54%

L'Actif progresse sur la période d'observation, passant respectivement de 33 366 k€ en 2007 (rappel : 31 880 k€ en 2006) à 34 882 k€ en 2008, soit une progression de 4,54% sur la période 2007-2008.

2. ANALYSE DU PASSIF

2.1. RESSOURCES PERMANENTES

2.1.1. Les capitaux propres

Les capitaux propres de la SDCC se décomposent de la manière suivante :

CAPITAUX PROPRES	2004	2005	2006	2007	2008	Δ° 2008/2007
Capital social	1 209 k€	1 209 k€	1 209 k€	1 209 k€	1 209 k€	0,00%
Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...	157 k€	157 k€	157 k€	157 k€	157 k€	0,00%
Ecart de réévaluation	121 k€	121 k€	121 k€	121 k€	121 k€	0,00%
Réserve légale						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	63 k€	8 k€	0 k€	171 k€	-1 009 k€	-689,32%
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	480 k€	60 k€	171 k€	-1 180 k€	-92 k€	92,24%
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées	110 k€	82 k€	68 k€	68 k€	68 k€	0,00%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 140 k€	1 637 k€	1 726 k€	546 k€	454 k€	-16,80%

Le Capital Social de la SDCC, réserves comprises, s'élève sur la période d'observation à 1 209 k€.

Les Capitaux Propres ont excessivement baissé sur la période étudiée, passant de 546 k€ en 2007 (rappel : 1 726 k€ en 2006) à 454 k€ en 2008, soit une diminution de 16,80% sur la période 2007-2008.

2.1.2. Autres fonds propres

Le poste « Autres fonds propres » évolue comme suit sur la période 2004-2007 :

AUTRES FONDS PROPRES	2004	2005	2006	2007	2008	Δ° 2008/2007
Produits des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées	12 194 k€	12 789 k€	13 509 k€	14 234 k€	14 963 k€	5,13%
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	12 194 k€	12 789 k€	13 509 k€	14 234 k€	14 963 k€	5,13%

NOTA 2007 :

Au Passif du Bilan de la SDCC figure un poste « Fonds de caducité » d'un montant de 14 234 k€ qui correspond au stock des amortissements financiers (PRCI) pratiqués au 31/12/2007.

Toutefois il convient de noter un écart avec les amortissements constatés dans les documents remis par la SDCC (cf XXX) qui s'élèvent à 17 295 k€ au 31/12/2007. **Ce point mériterait des investigations complémentaires.**

En l'état il convient de rappeler que l'inventaire valorisé du patrimoine n'a pas été remis par le délégataire.

2.1.3. Provisions pour risques et charges

Le poste « Provisions pour risques et charges » a évolué comme suit sur la période d'observation :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2004	2005	2006	2007	2008	Δ° 2008/2007
Provision pour risques						
Provision pour charges	1 771 k€	1 515 k€	1 422 k€	648 k€	1 176 k€	81,47%
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 771 k€	1 515 k€	1 422 k€	648 k€	1 176 k€	81,47%

- Aucune provision pour risques n'est enregistrée sur la période étudiée.
- Les provisions pour charges correspondent au stock de provisions de renouvellement disponibles. Celui-ci est décroissant jusqu'en 2007, puis progresse en 2008, atteignant 1 176 k€ en 2008 contre 648 k€ en 2007, soit une progression de 81,47% sur la période 2007-2008.

2.1.4. Dettes financières

DETTES FINANCIERES	2004	2005	2006	2007	2008	Δ° 2008/2007
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 894 k€	2 579 k€	2 323 k€	1 642 k€	1 044 k€	-36,38%
Emprunts et dettes financières diverses (- Groupe et associés)						
TOTAL DETTES FINANCIERES	2 894 k€	2 579 k€	2 323 k€	1 642 k€	1 044 k€	-36,38%

- Le poste « Emprunts auprès des établissements de crédit » est décroissant sur la période étudiée.

Il conviendra d'apprécier la nature et l'objet de ce poste, en portant une attention particulière sur l'existence d'avances de trésorerie consenties par la société mère SES-Elyo.

2.2. PASSIF CIRCULANT

2.2.1. Dettes circulantes

Les dettes financières de la SDCC ont évolué de la manière suivante :

DETTES CIRCULANTES	2004	2005	2006	2007	2008	Δ° 2008/2007
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 399 k€	3 456 k€	3 571 k€	3 860 k€	6 527 k€	69,09%
Dettes fiscales et sociales	941 k€	1 133 k€	1 470 k€	785 k€	1 168 k€	48,71%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	237 k€	196 k€	121 k€	12 k€		-
Autres dettes	361 k€	471 k€	726 k€	943 k€	792 k€	-16,06%
TOTAL DETTES CIRCULANTES	4 939 k€	5 256 k€	5 888 k€	5 600 k€	8 487 k€	51,53%
Charges d'Exploitation (Fournisseurs) TTC	10 398 k€	12 300 k€	15 403 k€	14 540 k€	17 585 k€	20,94%
Dettes en mois de charges	5,70	5,13	4,59	4,62	5,79	25,30%

Le ratio « **Dettes fournisseurs/ Charges d'Exploitation** » évolue de façon erratique et atteint 5,79 mois de charges d'exploitation en 2008, ce qui représente un ratio élevé au regard des usages de la profession.

Il doit être mis en regard des délais de recouvrement des créances clients qui représentent 6,13 mois de CA TTC pour l'exercice 2008.

2.2.2. Produits constatés d'avance

Le poste « Produits constatés d'avance évolue comme suit sur la période d'observation :

PRODUITS CONSTATES D'AVANCES	2004	2005	2006	2007	2008	Δ° 2008/2007
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCES			59 k€			

Ce poste s'élève à 59 k€ en 2006.

Aucun Produit constaté d'avance n'est observé sur les exercices 2004, 2005, 2007 et 2008.

2.3. COMPTE COURANT SOCIETE MERE

Le poste « Compte courant société mère » évolue comme suit sur la période observée :

COMPTE COURANT SOCIETE MERE	2004	2005	2006	2007	2008	Δ° 2008/2007
TOTAL COMPTE COURANT SOCIETE MERE	4 813 k€	5 939 k€	6 953 k€	10 697 k€	8 758 k€	-18,13%

Ce poste croît sur la période étudiée, passant respectivement de 10 697 k€ en 2007 (rappel : 6 953 k€ en 2006) à 8 758 k€ en 2008, soit une régression de 18,13% sur la période 2007-2008.

A NOTER : les niveaux constatés en 2007 et 2008 mériteraient des investigations complémentaires, le délégataire n'ayant pas détaillé ce poste sur l'exercice.

2.4. COMPTE DE REGULARISATION

Pas d'objet.

2.5. SYNTHESE PASSIF

Le Passif a évolué comme suit sur la période étudiée :

PASSIF	2004	2005	2006	2007	2008	% 2008/2007
CAPITAUX PROPRES	2 140 k€	1 637 k€	1 726 k€	546 k€	454 k€	-16,80%
AUTRES FONDS PROPRES	12 194 k€	12 789 k€	13 509 k€	14 234 k€	14 963 k€	5,13%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 771 k€	1 515 k€	1 422 k€	648 k€	1 176 k€	81,47%
DETTES	7 833 k€	7 835 k€	8 211 k€	7 242 k€	9 531 k€	31,61%
PRODUITS CONSTATES D'AVANCES	0 k€	0 k€	59 k€	0 k€	0 k€	-
COMPTE COURANT SOCIETE MERE	4 813 k€	5 939 k€	6 953 k€	10 697 k€	8 758 k€	-18,13%
COMPTES DE REGULARISATION	0 k€	-				
TOTAL PASSIF	28 751 k€	29 715 k€	31 880 k€	33 366 k€	34 882 k€	4,54%

Le Passif progresse sur la période d'observation, passant respectivement de **33 366 k€ en 2007** (rappel : **31 880 k€ en 2006**) à **34 882 k€ en 2008**, soit une progression de 4,54% sur la période 2007-2008.

3. ANALYSE FINANCIERE DE LA SDCC

De façon synthétique, l'analyse financière de la SDCC se présente comme suit :

ANALYSE FINANCIERE		2004	2005	2006	2007	2008
COMPTES PROFITABLES	Chiffre d'Affaires (CA)	11 514 k€	12 323 k€	15 456 k€	13 301 k€	17 257 k€
	Résultat d'Exploitation (RE)	1 094 k€	243 k€	768 k€	-707 k€	309 k€
	Résultat Financier (RF)	-237 k€	-246 k€	-324 k€	-467 k€	-398 k€
	Opérations en commun	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
	Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)	857 k€	-3 k€	444 k€	-1 174 k€	-89 k€
	Résultat Exceptionnel (REX)	-86 k€	98 k€	-184 k€	0 k€	-3 k€
	Autres charges (Participation + Impôts)	291 k€	35 k€	89 k€	6 k€	0 k€
	Résultat Net Comptable (RNC)	480 k€	60 k€	171 k€	-1 180 k€	-92 k€
COMPTES BILANCIERS	ACTIF STABLE	21 917 k€	22 870 k€	24 311 k€	24 097 k€	24 658 k€
	ACTIF CIRCULANT	6 822 k€	6 726 k€	7 553 k€	8 672 k€	9 755 k€
	Compte courant Société Mère	0 k€	6 k€	0 k€	89 k€	0 k€
	Disponibilités	12 k€	114 k€	16 k€	508 k€	468 k€
	Comptes de régularisation	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
	TOTAL ACTIF	28 751 k€	29 715 k€	31 850 k€	33 366 k€	34 882 k€
	Capitaux Propres	14 334 k€	14 427 k€	15 235 k€	14 779 k€	15 417 k€
	Provisions	1 771 k€	1 515 k€	1 422 k€	648 k€	1 176 k€
	Dettes financières	2 894 k€	2 579 k€	2 323 k€	1 642 k€	1 044 k€
	RESSOURCES PERMANENTES	18 999 k€	18 520 k€	18 980 k€	17 038 k€	17 637 k€
PASSIF CIRCULANT	Compte courant Société Mère	4 813 k€	5 939 k€	6 953 k€	10 697 k€	8 758 k€
	Comptes de régularisation	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
	TOTAL PASSIF	28 751 k€	29 715 k€	31 850 k€	33 366 k€	34 882 k€
	FONDS DE ROULEMENT (FDR)	-2 918 k€	-4 350 k€	-5 351 k€	-7 028 k€	-7 021 k€
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	1 883 k€	1 470 k€	1 606 k€	3 072 k€	1 269 k€
	TRESORERIE (T)	-4 801 k€	-5 819 k€	-6 957 k€	-10 100 k€	-8 290 k€
DETERMINATION CAF	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	1 299 k€	609 k€	1 059 k€	-917 k€	1 577 k€

3.1. ANALYSE STRUCTURELLE

3.1.1. Analyse du Fonds de Roulement

Le Fonds De Roulement (FDR) représente l'excédent des ressources stables sur le total des dépenses d'investissement, soit les besoins stables de financement :

Ressources Permanentes	+ Fonds propres (Capital social, réserves, ...)
	+ Provisions réglementées
	+ Emprunts et dettes Financières
Actif Immobilisé	+ Immobilisations nettes
	+ Charges à répartir

Les Ressources Permanentes de la SDCC sont inférieures à l'Actif Immobilisé constitué, ne permettant pas ainsi de couvrir ses besoins à long terme.

L'équilibre financier de la SDCC n'est pas respecté.

3.1.2. *Analyse du Besoin en Fonds de Roulement*

L'**excédent de ressources stables** (i.e. FDR) va permettre de financer une partie des besoins à court terme de la SDCC (i.e. BFR).

Il existe en effet un **décalage temporel** entre d'une part les **dépenses engagées pour produire**, et d'autre part, les **recettes tirées de la vente** des biens ou services produits par l'entreprise.

Le **Besoin en Fonds de Roulement** représente l'**excédent de l'Actif Circulant par rapport au Passif Circulant** :

Actif Circulant	+ Matières premières
	+ Créances clients + autres créances
	+ Charges constatées d'avance
	-
Passif Circulant	+ Dettes fournisseurs
	+ Autres dettes (fiscales et sociales, sur les immobilisations...)

Le **BFR** est **positif** sur la période d'observation, le **Passif Circulant** de la SDCC **n'excédant pas les besoins de financement** de son **Actif Circulant**.

3.1.3. *Analyse de la situation de Trésorerie*

La **Trésorerie (T)** de la SDCC représente ici la **différence entre sa Trésorerie d'Actif et sa Trésorerie de Passif**.

La **Trésorerie** de la SDCC est **négative** sur la période d'observation. Elle **couvre ses besoins par un appel de fonds « Groupe »**.

3.2. DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Ici, la Capacité d'AutoFinancement (CAF) est déterminée par la méthode dite « additive ».

La méthode additive consiste à soustraire au Résultat Net Comptable (RNC) de l'exercice l'ensemble des produits calculés et à y ajouter l'ensemble de charges calculées :

	2004	2005	2006	2007	2008	08	
						2008/2007	
Capacité d'AutoFinancement (CAF)	=	1 299 k€	609 k€	1 059 k€	-917 k€	1 577 k€	271,90%
Résultat Net Comptable (RNC)	+	480 k€	60 k€	171 k€	-1 180 k€	-92 k€	92,24%
Dotations aux amortissements et provisions (cptes 681, 686 & 687)	+	1 762 k€	1 859 k€	1 964 k€	2 086 k€	2 943 k€	41,12%
Valeur comptable des éléments actifs cédés (cpt 675)	+	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-
Reprises sur amortissements et provisions (cptes 781, 786 & 787)	-	943 k€	1 309 k€	1 075 k€	1 823 k€	1 275 k€	-30,06%
Produits de cessions des éléments actifs cédés (cpt 775)	-	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-
Quote part des subventions d'investissement vécues au compte de résultat (cpt 777)	-	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-

En 2008, la SDCC dégage une Capacité d'AutoFinancement de 1 577 k€, lui permettant de :

- pouvoir faire face à ses remboursements d'emprunts et de dettes,
- répondre à des échéances financières à tout moment.

N.B. : Le calcul de la CAF à partir du RNC, i.e. méthode additive, neutralise l'incidence des produits de cession des éléments d'actif, afin que ce calcul ne soit pas influencé par la politique d'investissement de la structure audité.

ANALYSE DE LA GESTION DES QUOTAS CARBONE PAR LA SDCC

Le tableau ci-dessous présente les opérations comptables relatives à la gestion des quotas-carbone :

PRODUITS QUOTAS CO ₂			Quotas alloués		Quotas à restituer		Quotas - Subventions		FNP		FAE		Charges diverses quotas		Produits divers quotas	
N° COMPTE			2050000		4449000		489000		4081000		4181000		6581000		7581000	
Libelle	Tonnes	Prix Unitaire €	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Allocation Quotas 2008	28 893	22,35	646 k€				646 k€									
Achat CER	7 280	13,97	102 k€						102 k€							
Achats EUA	415	25,00	10 k€						10 k€							
Achat EUA	5 408	16,18	88 k€						88 k€							
Ventes EUA	-7 280	20,13		147 k€			112 k€				131 k€			35 k€		131 k€
Ventes CER	-416	20,13		8 k€			6 k€				7 k€			2 k€		7 k€
Consommations 2008	-20 677	20,13				416 k€	318 k€							416 k€		318 k€
Solde au 31/12/2008	13 623			690 kt		416 kt	209 kt		200 kt	137 kt				453 kt		455 kt
Solde Quotas PNAQ1 & réguls N-1														3 k€		1 k€
TOTAL														456 k€		457 k€

L'analyse de ces opérations appelle les remarques suivantes :

- L'allocation annuelle de quotas est valorisée dans un compte d'actif incorporel (Compte 205) dans son bilan.
- Les consommations entraînent des écritures en produits et en charges d'exploitation, trouvant contrepartie dans des comptes de tiers.

Elles viennent également en amortissement du compte d'immobilisation sur lequel l'allocation annuelle est valorisée (régularisations comprises) en (N+1).

- Les ventes de quotas sont valorisées au prix de marché et sont imputés dans ses produits d'exploitation.

Pour illustrations, ces ventes de Quotas s'élèvent à 457 k€ en 2008.

La SDCC souligne la constitution d'une provision de 453 k€ pour travaux d'économie d'énergie. FINANCE CONSULT souligne que cette provision n'a pas été identifiée dans le bilan de la SDCC. Elle est cependant imputée en charges dans le compte d'exploitation.

- Le solde du compte 205 s'élève à 690 k€ au 31/12/2008.

Généralement, les délégataires soulignent l'existence d'une valeur résiduelle par le fait que les possibilités de cession de quotas du PNAQ1 encourageaient jusqu'au 31/12/2007.

De ce fait, la SDCC a conservé, par précaution afin de faire face aux éventuels pics de consommation, un niveau de quotas minimal, ce qui explique l'existence d'un solde s'élevant à 690 k€ au 31/12 de l'exercice.

- La gestion des quotas de CO2 est réalisée par un système de pooling par Elyo (Convention non communiquée à ce jour).
- Les CER et les EUA sont deux produits « carbone » :
 - Les CER (*Certified Emission Reduction*) sont des crédits de réduction d'émissions délivrés dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre régi par le protocole de Kyoto et dont le but est le développement de projets de réduction d'émissions dans les pays émergents
 - Les EUA (*European Union Allowances*) sont des quotas d'émission attribués par l'Union Européenne dans le cadre de l'EU-ETS (*European Union - Emission Trading Scheme*)

Dans le cadre de l'EU-ETS, les CER et les EUA peuvent être utilisés pour être en conformité avec une limite pour chaque site industriel. Cette limite varie selon les pays avec une moyenne d'allocation de 13,7 % entre 2008 et 2012, représentant 1,4 Giga tonne sur la période.